

AVIS PUBLIC

MODIFICATION DU CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE APPLICABLE AUX COMMISSAIRES

Avis est donné que le conseil des commissaires de la Commission scolaire de la Seigneurie-des-Mille-Îles a adopté, à sa séance du 26 mars 2013, un projet de règlement sur le Code d'éthique et de déontologie applicable aux commissaires.

Le projet de règlement peut être consulté sur le site Internet de la CSSMI ou en se présentant à la réception du 5^e étage du centre administratif pendant les heures d'ouverture de la Commission scolaire.

Le règlement sera adopté à la séance du conseil des commissaires du 28 mai 2013 et entrera en vigueur à la date déterminée par ce dernier.

Donné à Saint-Eustache, ce 10^e jour du mois d'avril 2013.

Le secrétaire général,

Jonathan Desjardins Mallette

www.cssmi.qc.ca